# **Oil-Linker**

## Agent de réticulation pour huiles

Additif de réticulation sans solvant pour huiles d'origine végétale. Il améliore les performances chimiques et mécaniques des huiles dans lesquelles il est ajouté. La résistance à l'eau et aux liquides est sensiblement renforcée, prolongeant ainsi la durabilité du traitement dans le temps. Oil-Linker ne modifie ni l'aspect esthétique, ni la couleur, ni l'opacité de l'huile, et ne change pas le temps de séchage ni la grande facilité de réparation des parquets traités à l'huile.



## Données techniques à 20 °C, 60 % H.R.

Aspect	Liquide transparent
Densité	1,150 kg/l
Quantité à ajouter	10 %
Durée de vie du mélange (pot-life)	8 heures
Stockage et conservation	12 mois dans l'emballage d'origine non ouvert à T > 10 °C
Conditionnements	Flacons de 100 ml et 250 ml



Verser Oil-Linker dans l'huile dans la proportion correcte (10 %), en remuant lentement et continuellement. Appliquer le mélange selon les instructions de la fiche technique de l'huile concernée. Le mélange reste utilisable pendant 8 heures.

#### Remarques

- L'ajout de Oil-Linker ne modifie pas la méthode d'application ni la viscosité de l'huile de manière significative.
- Oil-Linker améliore les performances de l'huile, mais un entretien régulier reste recommandé comme pour tout traitement huilé.
- Ne pas effectuer de traitement d'entretien avant 7 jours après l'application de l'huile.
- Oil-Linker n'est pas compatible avec Maxi Oil.
- Oil-Linker n'est pas compatible avec Oil Pro.
- Ne pas utiliser Oil-Linker avec des huiles pour usage extérieur comme Oil4Sun.

### Consignes de sécurité

PRODUIT RESERVE A UN USAGE PROFESSIONNEL. Respecter scrupuleusement les indications figurant sur l'étiquette et consulter la fiche de données de sécurité avant utilisation.

Les chiffons et éponges imprégnés d'huiles peuvent s'enflammer par auto-combustion. Après usage, les mouiller abondamment à l'eau, les laisser sécher à l'air libre puis les éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### **Déchets**

Éliminer le produit non utilisé et les emballages vides conformément à la réglementation locale en vigueur.



Les informations contenues dans cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité. Adapter l'usage du produit aux conditions environnementales et au support à traiter.

Rév. 02 – 09/07/2019. Cette fiche annule et remplace toute version précédente.



#### over srl